

I. TITRE D'ACCES AU CYCLE D'ETUDES UNIVERSITAIRES DE L'INSCRIPTION

Veillez cocher la case correspondante :

Grade académique de master (ou 2^{ème} cycle de base)

- Diplôme(s) de 2^{ème} cycle obtenu en CF
- Diplôme(s) de 2^{ème} cycle obtenu en Communauté Germanophone, en Communauté flamande ou à l'ERM et jugé similaire par les autorités académiques
- Diplôme de licence (université) obtenu en CF
- Titre(s) ou grade(s) étranger(s) sanctionnant des études de deuxième cycle accompagné d'une équivalence de 2^{ème} cycle complète délivrée par la CF

Attention : Etudiants en fin de cycle de master en 120 crédits au moins auprès du même établissement en CF.

Examen de maîtrise de la langue française

Date de réussite de l'examen de maîtrise de la langue française :

II. ETUDES ANTERIEURES

A. Etudes secondaires supérieures :

Nom et adresse de l'établissement d'enseignement secondaire où vous avez terminé vos études :

.....
.....

Année d'obtention du diplôme d'enseignement secondaire supérieur :

Veillez cocher la case correspondante :

Titre d'enseignement secondaire supérieur délivré :

en Belgique par la Communauté : française flamande germanophone

à l'étranger : Pays :

Equivalence au CESS : oui non ⇒ Si oui, en quelle année ?

A.1. Titre d'enseignement secondaire supérieur en Communauté Française de Belgique (CFB)

Veillez cocher la case correspondante :

1. Enseignement secondaire de type 1 (Enseignement rénové)

a. Transition

- Humanités générales

- 111** Orientation enseignement de formation générale

Pour cette orientation, veuillez préciser le nombre d'heures/semaine pour les groupes de cours suivants (dernière année d'humanités générales) :

Latin/Grec :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	Biologie :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	} Nombre total d'heures de sciences : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h
Informatique :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	Chimie :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	
Mathématique :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	Physique :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h	
Sciences économiques et humaines :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h			
Langues étrangères :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> h			

- Humanités technologiques

- 121** Technique de transition, TTR
 122 Artistique de transition, ATR

b. Qualification

- Humanités techniques

- 131** Technique de qualification, TQ
 132 Artistique de qualification, AQ
 133 CQ Technique
 134 CQ Artistique

- Humanités professionnelles

- 141** Enseignement professionnel + 7^{ème} année
 143 CQ Professionnel
 144 CE6P (fin de 6^{ème} secondaire professionnelle)

2. Enseignement secondaire de type 2 (Enseignement traditionnel)

- 150** Humanités anciennes : section latin-grec
 151 Humanités anciennes : section latin-math
 152 Humanités anciennes : section latin-sciences
 153 Humanités modernes : section scientifique A
 154 Humanités modernes : section scientifique B
 155 Humanités modernes : section économique
 156 Humanités modernes : section sciences humaines

3. Autre

- 199** Catégorie non connue en CFB

A.2. Titre d'enseignement secondaire supérieur hors Communauté Française de Belgique

- 201** Baccalauréat européen (délivré par les écoles européennes situées en Belgique ou à l'étranger)
- 202** Baccalauréat international
- 203** Autre titre d'enseignement secondaire supérieur (communauté flamande, communauté germanophone, baccalauréat français, baccalauréat étranger,...)
- 299** Catégorie non connue hors CFB

A.3. Pas de titre d'enseignement secondaire supérieur

- 999 Etudes secondaires supérieures non terminées**

B. Etudes supérieures

Année de la première inscription dans l'enseignement supérieur en Belgique ou à l'étranger : 1er millésime de l'année académique (exemple année académique 2022-2023 -> 2022)

□ □ □ □

B.1. Etudes supérieures non universitaires

Une copie du diplôme obtenu ou à défaut l'attestation de réussite

Année académique de début : □ □ □ □ - □ □ □ □

Nom et adresse de l'établissement d'enseignement supérieur non universitaire fréquenté :

.....
.....

Année académique de la dernière inscription : □ □ □ □ - □ □ □ □

Intitulé du diplôme obtenu :

Année d'obtention du diplôme : □ □ □ □

Type d'études supérieures non universitaires :

Veillez cocher la case correspondante :

- Enseignement de type court de plein exercice
- Enseignement de type court de promotion sociale
- Enseignement de type long de plein exercice
- Enseignement de type long de promotion sociale
- Autres

B.2. Etudes universitaires

Une copie du diplôme obtenu ou à défaut l'attestation de réussite

Année académique de début : □ □ □ □ - □ □ □ □

Nom et adresse de l'établissement universitaire fréquenté :

.....
.....

Année académique de la dernière inscription : □ □ □ □ - □ □ □ □

Intitulé du diplôme universitaire obtenu :

Année d'obtention du diplôme : □ □ □ □

C. Justification des 5 dernières années

A remplir **obligatoirement**

!!! LE DOSSIER DE L'ÉTUDIANT DOIT IMPÉRATIVEMENT CONTENIR DES JUSTIFICATIFS RELATIFS AUX 5 DERNIÈRES ANNÉES PRÉCEDANT SON INSCRIPTION PAR LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Une attestation officielle de scolarité (pour chaque année avec **mention d'échec ou de réussite**) ;
- Des relevés de notes pour chaque année mentionnant les crédits du programme annuel de l'étudiant et les crédits acquis ;
- Une attestation officielle d'emploi ;
- Une attestation officielle de chômage ;
- Une attestation officielle justifiant un séjour à l'étranger comprenant les dates de départ et de retour ;
- Une attestation officielle justifiant un état médical ;
- Ou tout autre document officiel justifiant le passé de l'étudiant.

A défaut et à titre exceptionnel, l'étudiant doit signer, en nos services, une déclaration sur l'honneur attestant, pour chaque année concernée, qu'il n'a pas suivi d'études supérieures (demander le document ad hoc)

Année académique	Justification - Activité	Résultat (réussite ou échec)
2022-2023		
2021-2022		
2020-2021		
2019-2020		
2018-2019		

!!! Toute déclaration incorrecte ou mensongère sera considérée comme une fraude à l'inscription, sanctionnée par la perte de la qualité d'étudiant régulièrement inscrit, ainsi que de tous les droits liés à cette qualité et des effets de droit liés à la réussite d'épreuves durant l'année académique ; sans remboursement des droits d'inscription, sans préjudice de la possibilité d'exclusion, susceptible d'entraîner le refus d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pendant 3 ans.

Parmi les données que nous recueillons, votre numéro de téléphone portable pourra être utilisé par l'UMONS (qui ne le communiquera pas à des personnes extérieures) pour vous contacter, en ce compris par SMS. Par ailleurs, la photo nécessaire à la confection de votre carte d'étudiant, communiquée lors de votre dossier d'inscription à l'UMONS, figurera dans les banques de données automatisées et autres traitements de l'Université. Elle apparaîtra également comme photo de profil par défaut dans la plateforme d'enseignement à distance de l'UMONS.

Dans le cadre de sa communication et de l'utilisation des réseaux sociaux, l'Université peut par ailleurs être amenée à vous photographier ou à vous filmer occasionnellement pendant vos études. C'est pourquoi nous vous demandons de remplir ci-dessous une des cases ad hoc :

J'autorise l'Université de Mons à utiliser et diffuser toute photographie ou support audiovisuel fixant mon image et mes propos qui seraient réalisés par l'Université pendant la durée de mes études. La présente autorisation vise la diffusion par la voie écrite, électronique ou audio-visuelle et principalement via le site internet de l'UMONS, UMONS TV, les réseaux sociaux et les revues ou folders liés à l'Université. Les données seront utilisées dans le cadre de la promotion des activités universitaires et de l'information au public concernant ces activités ; elles ne seront cédées à des tiers (les partenaires de l'Université) qu'en vue de la réalisation de ces objectifs. Les images sont conservées pendant la durée nécessaire à la promotion des activités.

Je ne donne pas l'autorisation précitée et en conséquence, mon attention est attirée sur le fait que lors de toute prise de vue ou captation, il est conseillé aussi, pour des raisons pratiques, de rappeler ma volonté de ne pas être photographié(e), enregistré(e) ou filmé(e) auprès du photographe ou du cameraman mandaté par l'Université dans la mesure du possible, et ce, de manière à apparaître de manière non identifiable.

J'ai pris note que je peux retirer le consentement donné ci-dessus à tout moment sur simple demande adressée à l'UMONS (service.inscriptions@umons.ac.be).

5. Les données à caractère personnel récoltées dans le cadre de votre inscription et de votre cursus sont utilisées essentiellement pour un usage interne à l'Université.

Les destinataires de ces données sont donc les services de l'Université ayant besoin de traiter ces données. Vos données peuvent aussi être communiquées au prestataire informatique pour la gestion du paiement, au Commissaire du Gouvernement chargé de contrôler notre institution, aux administrations publiques (allocations familiales, allocations d'études, ...), à l'Académie de Recherche et Enseignement Supérieur (ARES), au Conseil des Recteurs (CREF) et à d'autres établissements d'enseignement supérieur si cela s'avère strictement nécessaire.

Le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur a autorisé l'ARES, à traiter certaines données du registre national en tant que clé d'identification et source de données authentique permettant la constitution d'une base de données centralisée des inscriptions et du parcours depuis la demande d'admission jusqu'à l'obtention du diplôme des étudiants de l'enseignement supérieur.

Cette autorisation bénéficie à l'UMONS qui pourra donc accéder aux données du Registre National et demander un numéro de registre bis, soit un numéro d'identification pour les étrangers résidant en Belgique, si vous n'avez pas de numéro au Registre National.

Certaines données sont susceptibles d'être fournies via la plateforme E-paysage gérée par l'ARES qui groupe l'accès à des sources de données labellisées authentiques et alimentées par les établissements d'enseignement supérieur et l'administration.

6. Si vous marquez votre consentement, l'Université est susceptible de communiquer à votre établissement d'enseignement secondaire d'origine, si celui-ci en effectue la demande, la réussite de vos blocs de Bachelier et de Master (les situations d'échecs ne seront pas communiquées). Cette démarche permet à votre établissement secondaire d'assurer un suivi efficace au niveau du palmarès de ses anciens élèves et d'instaurer également une collaboration durable entre enseignement secondaire et supérieur. L'Université exige en outre de la part des établissements secondaires qu'ils ne diffusent pas vos résultats auprès de leur réseau respectif. Veuillez remplir une des cases ad hoc ci-dessous :

J'accepte que l'intitulé du diplôme obtenu (sans signalement de la mention octroyée) soit communiqué à mon établissement d'enseignement secondaire d'origine.

Je n'accepte pas que l'intitulé du diplôme obtenu (sans signalement de la mention octroyée) soit communiqué à mon établissement d'enseignement secondaire d'origine.

J'ai pris note que je peux retirer le consentement donné ci-dessus à tout moment sur simple demande adressée à l'UMONS (service.inscriptions@umons.ac.be).

La communication des palmarès aux écoles est conservée le temps nécessaire au traitement des demandes émanant de ces établissements scolaires.

7. De manière générale, concernant vos données à caractère personnel traitées à l'UMONS, vous pourrez demander un accès et, le cas échéant, demander de faire rectifier des données inexactes ou de les compléter (contact postal : 9 Avenue Frère Orban 7000 Mons ; contact mail :

